



Grenoble élue Capitale verte européenne 2022 !

La Commission européenne l'a annoncé ce soir : Grenoble sera la Capitale verte européenne 2022 !

Le titre de Capitale verte européenne est attribué chaque année à une ville qui remplit des objectifs ambitieux en matière d'environnement, de développement durable et qui peut agir comme modèle auprès d'autres villes.

18 villes s'étaient portées candidates pour l'année 2022, et Grenoble, Turin, Dijon ou Tallinn ont été désignées finalistes au printemps 2020. Candidate pour la première fois, Grenoble avait alors obtenu les meilleurs scores sur les douze thématiques examinées par la Commission Européenne (en 1^{ère} ou 2^{ème} position sur 11 critères).

Le jury final s'est tenu ce jour, à distance (Covid-19) : Eric Piolle, Maire de Grenoble et les partenaires de la candidature ont pu présenter les atouts du territoire grenoblois et le plan d'action et la stratégie pour impliquer tous les acteurs du territoire dans cette aventure, ainsi que leur enthousiasme et leur capacité à inspirer d'autres villes. Chaque ville finaliste a bénéficié de 45min de présentation suivies de 15 min de questions/réponses.

Retrouvez ici la vidéo présentée lors de la cérémonie officielle en visio qui a eu lieu ce soir : <https://youtu.be/XI6llkEKHjk>

Eric Piolle, Maire de Grenoble, déclare :
« Grenoble est un territoire de pionniers ! De la houille blanche au 19^e siècle aux énergies renouvelables du 21^e siècle, Grenoble a toujours eu un temps d'avance sur les défis de l'époque. Nous n'avons pas attendu l'Accord de Paris issu de la Cop21 en 2015 pour engager notre territoire dans

les transitions écologiques. Oui, ici, dans les territoires, la transition prépare l'avenir et change la vie ! Cette énergie anime l'ensemble du territoire et nous rassemble au moment où les défis climatiques se présentent devant nous. Cette élection confirme le cap engagé par notre territoire. C'est le début d'une formidable ambition collective pour anticiper, amplifier, partager.

Cette énergie va se poursuivre dès demain, en accélérant dans la création d'une Convention citoyenne pour le climat grenobloise associant comité scientifique, monde universitaire, économique, culturel et sportif et expertise citoyenne. D'ici la Biennale des Villes en transition, qui se tiendra en avril 2021, notre territoire expérimentera plusieurs formes de convention citoyenne, des plus locales aux plus transversales.

Je remercie toutes celles et ceux qui ont porté cette candidature collective : Grenoble-Alpes Métropole, l'Université Grenoble Alpes, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble, les Villes d'Echirolles et d'Eybens, Grenoble Ecole de Management, le Parc naturel régional du Vercors, le Parc naturel régional de la Chartreuse, GEG, la Compagnie de chauffage, l'ALEC, l'AURG, l'Institut des Métiers et des Techniques... ainsi que nos villes partenaires, les acteurs culturels, économiques, scientifiques.

Je tiens à remercier aussi les habitant-es qui se sont mobilisé-es pour ce challenge collectif lors de la Biennale des villes en transitions (50 000 participant-es !), des 8 forums Capitale verte ou de la campagne de photos....

Ensemble, nous allons amplifier les transitions ! »

Christophe Ferrari, Président de Grenoble-Alpes Métropole, déclare :

« Je tiens à remercier tous les acteurs de notre territoire, la ville de Grenoble pour la qualité de son dossier, qui ont permis la réussite de ce beau projet de Capitale verte européenne 2022. Notre Métropole est résolument engagée en matière d'environnement et de développement durable depuis des années. Je reste très attaché à l'implication des citoyens et des associations aux côtés des collectivités. Cette victoire est une victoire collective, fruit d'un rassemblement de tous les acteurs. Aujourd'hui, par cette reconnaissance européenne, notre Métropole continue sa transformation.

Tous engagés pour la planète. »